SPORTS

LE MENU DOMINICAL

FOOTBALL

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL

Lille. — Stade Henri Jooris, à 15 h. Flandre-Capitale

COUPE DE FRANCE

Voir dans leurs rubriques régionales respectives les annonces des rencontres du 3e tour éliminatoire dont le coup d'envoi est prévu pour 15 heures.

BOXE

Coudekerque-Branche. — Hall des Coopérateurs, route de Bergues : A. Delassus-A. Daile-Mocrcant et nombreux combats d'amateurs.

Tourcoing. — Salle du B.C.T., 122, Boulevard de l'Egalité, à 15 h. 30 : gala d'amateurs.

Fresnes-sur-Escaut. — Salle des Fêtes, à 15 h. 30 : Kid Martin-Datta ; Klonowski-Stro'nmenger et 8 combats d'amateurs.

RINK-HOCKEY

Wattrelos. — Salle de l'Innovation, à 15 h. 30 : Wattrelos Star contre S.C. Calais et Wattrelos H.C. contre Sélection de Paris.

RUGBY

Lambersart. — Stade Guy Lefort, à 14 h. 45 : O.I.C. Lillois-R.C. Arras.

LUTTE

Lomme. — Cité des Cheminots Lille-Délivrance (Tram 1, arrêt du Beau Visage), à 15 h. : Critérium de 3e série.

PING-PONG

Le Championnat d'Excellence

Clubs : Olympique-Iris Club Lillois (O.I.C.L.) ; Stella Ping Pong Lille (Stella) ; Racing Club de Roubaix (R.C.R.) ; Excelsior Roubaix-Tourcoing (Excelsior) ; Académie des Sports de Roubaix (A.S.R.) ; Ping-Pong Club Douaisien (Douai).

Aller : 17 Octobre. — Retour : 27 Novembre : Stella-O.I.C.L. ; Excelsior-R.C.R. ; Douai-A.S.R.

A. : 28 Octobre — R. : 11 Décembre : O.I.C.L.-Excelsior ; R.C.R.-Douai ; A.S.R.-Stella.

A. : 31 Octobre — R. : 28 Décembre : Stella-Excelsior ; Douai-O.I.C.L. ; R.C.R.-A.S.R.

A. : 13 Novembre — R. : 16 Janvier 1944 : Stella-R.C.R. ; Excelsior-Douai ; O.I.C.L.-A.S.R.

A. : 21 Novembre — R. : 21 Janvier 1944 : Douai-Stella ; R.C.R.-O.I.C.L. ; A.S.R.-Excelsior.

Les matches se joueront sur les tables du club premier nommé, à 18 h. pour les matches du samedi et 9 h. 30 pour ceux du dimanche.

HIPPISME

LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL A PARIS

Ce dimanche se disputera à Paris le Prix du Conseil Municipal doté d'une allocation de 750.000 francs au premier.

Parmi le lot relevé des concurrents nous pensons voir Châteauroux monté par Brethes franchir en vainqueur la ligne d'arrivée.

BOURSE DE LILLE

DU 15 OCTOBRE 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Charbonnages : Albi, 2.300, 2.300 ; Albi (part), 4.750, 4.700 ; Aniche, 3.425, 3.425 ; Anzin, 2.195, 2.200 ; Béthune, 37.800, 37.800 ; Béthune (1/10), 3.900, 3.900 ; Blanzy, 5.085, 5.040 ; Bruay (coup. de 10), 582, 576 ; Carvin, 3.550, 3.600 ; Clarence, 500, inc. ; Commentry (Jce), 2.680, 2.650 ; Commentry (Cap.), 3.020, 3.000 ; Courrières, 1.250, 1.290 ; Crespin, 190, 200 d. ; Dourges, 3.310, 3.345 ; Escarpelle, 4.500, inc. ; Lens A, 1.575, 1.600 ; Liévin, 900, 690 ; Marles, 1.870, 1.671 ; Ostricourt, 6.000, 6.030 ; Thivencelles, 920, 900 ; Vicoigne, 1.560, 1.510.

Banques : C.D.N., 710, 710 ; Union Mines, 870, 875.

Eaux, Transports : E.L.R.T., 450, 455 o. ; Lyon. des Eaux (cap.), 3.000, inc. ; Lyon. des Eaux (Jce), 2.800, inc. ; Pierrelon, 610, 610.

Electricité : Artésienne, 960, 935 ; Béthunoise, 572, 578 ; Boulonnaise, 1.175, inc. ; Contin. du Gaz, 3.500, 3.510 ; Elect. Gaz Nord, 960, 960 ; Electr. Nord, 780, 765 ; Electr. N.-O., 1.070, 1.90 d. ; Energ. Nord-France, 860, 860 ; Gaz d'Hersin, 920, inc. ; La Roubaisienne, 4.275, 4.300 ; Sect. Billy, 1.750, 1.840 d. ; Union Houillère, 400, 480 o.

Métallurgie : Blanc-Misseron (ord.), 375, inc. ; Blanc-Misseron (prior.), 1.260, inc. ; Aciéries de Longwy, 1.250, inc. ; Ac. de Micheville, 2.600, 2.575 ; Ac. du Nord, 703, 708 ; Ac. Sambre et Meuse, 1.025, 1.000 o. ; Arbel, 2.700, 2.675 ; Chant. France, 1.690, 1.676 ; Atel. Nord France, 2.490, 2.350 o. ; Atel. Nord France (part.), 1.825, 1.800 o. ; Autos chen., 105, inc. ; Biache, 1.600, 1.625 ; Cail, 1.035, inc. ; Delattre, 980, 980 ; Denain-Anzin, 2.750, 2.800 ex-dr. ; Electro-Métal, 418, inc. ; Fives-Lille, 1.350, 1.340 ; Marine, 1.490, 1.490 o. ; Nord-Est, 1.930, 1.919 ; Fco-Belge, 10.150, 10.100 ; Jeumont, 900, 876 ; Louvroil, 1.125, 1.125 ; St-Sauveur, 1.061, inc. ; Saulnes, 3.620, 3.620 ; Senelle, 2.520, 2.520 ; Tubes de Val., 1.080, 1.070.

Entreprises et Mater. constr. : Carr. Dumont Viraux, 120, inc. ; Chaux et Cim. Lafarge, 18.500, 15.300 ; Chaux et Cim. Lafarge (act. B 3001, 5.700, 5.325 (en liquid.) ; Ciments du Boul., 2.100, 2.050 ; Cim. Portland, 27.450, 27.300 ; Cim. Portland (part), 45.000, inc. ; Cim. et Chaux Hydraul., 1.740, 1.740 ; Cim. Franç. et Portl. Boul., 10.500, 10.300 ; Cim. Franc. et Portl. (jouiss.), 9.500, 9.300 ;

Produits chim., Huileries, Verreries : Air liquide, 3.125, 3.086 ; Air liquide (part), 15.806, inc. ; Engr. d'Auby, 465, inc. ; Engr. de Roubaix, 1.775, 1.780 ; Glaces Nord Fce, 5.810, 5.750 ex-dr. ; Huilec. goudrons et dérivés, 5.300, 5.300 ; Kuhlmann, 2.510, 2.495 ; Oxhydrique Française, 310, 325 d. ; Pechiney, 5.140, 5.095 ; Prod. Organo Chim., 1.400, inc. ; Rhône Poulenc, 3.870, 3.800 ; St-Gobain, Chanuy et Ciney, 7.450, 7.445 ; Usin. de Libercourt, 910, inc. ; Verr. et Glaces d'Aniche, 4.650, inc.

Coupons annoncés : 22.10.43 : Electricité région Valenciennes, nº 30, coup. brut 20 ; net à payer : nom. 14.43, port. 12.98. — 29.10.43 : Métallurgique de l'Escaut (cap.), nº 52, net à payer : nom. 35, port. 26.83 ; Métallurgique de l'Escaut (jouiss.), nº 24, net à payer : nom. 21, port. 14.06.

DES ÉTUDES EXCELLENTES ET RÉGULIÈRES

sont possibles, même dans les circonstances actuelles, grâce aux admirables cours par correspondance de l'Ecole Universelle, qui permettent de faire en tous lieux, et sous la direction des meilleurs maîtres, des études complètes et parfaites, de préparer tous examens et concours, de se destiner à toutes carrières.

Depuis 36 ans, l'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle s'est adressé à deux catégories d'élèves. Les uns, qui ne suivaient aucun autre enseignement, ont pu, grâce à la seule Ecole Universelle, obtenir des dizaines de milliers de succès aux brevets et Baccalauréats, souvent avec les mentions les plus brillantes. Les autres, qui recevaient en même temps un enseignement oral dans une école, un collège ou un lycée, ont, grâce à l'entraînement supplémentaire que leur procuraient les cours par correspondance de l'Ecole Universelle, obtenu dans leurs classes les premières places, aux examens les succès les plus remarquables.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle répond donc strictement aux nécessités actuelles, puisque, s'adressant à la fois aux élèves qui pourront suivre un enseignement oral et à ceux qui en seront complètement privés, il donne aux uns comme aux autres les meilleures chances de réussite.

Excellent en tout temps, l'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle est maintenant, en raison des circonstances, absolument **indispensable.**

Demandez, sans aucun engagement de votre part, l'envoi gratuit de la brochure qui vous intéresse et de tous renseignements personnels complémentaires :

Broch. P. 45203 : Classes Primaires complètes depuis le Cours Elémentaire jusqu'au Brevet Supérieur ; P. 45208 : Classes secondaires complètes depuis la 11e jusqu'aux Mathématiques Spéciales, Baccalauréats ; P. 45214 : Licences (Lettres, Sciences, Droit), Professorats ; P. 45219 : Grandes Ecoles ; P. 45223 : Industrie et Travaux Publics ; P. 45226 : Agriculture ; P. 45233 : Commerce, Banque, Assurances ; P. 45236 : Ortographe, Calcul, Rédaction, Versification ; P. 45243 : Langues Vivantes ; P. 45248 : Air, Marine ; P. 45253 : Secrétariats, Bibliothèque ; P. 45259 : Musique Théorique et tous Instruments ; P. 45263 : Dessin, Professorats ; P. 45268 : Coupe, Couture, Mode ; P. 45273 : Coiffure et Soins de Beauté ; P. 45278 : Carrières du Cinéma ; L. : toutes Carrières administratives.

ECOLE UNIVERSELLE PAR CORRESPONDANCE DE PARIS

11 et 12, place Jules-Ferry, LYON
59, Bd Exelmans, PARIS (XVIe)

BOURSE DE PARIS

DU 15 OCTOBRE 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 95,70 ; 3 % am., 96,75 ; 4 % 1917, 102,45 ; 4 % 1918, 101,96 ; 5 % 1920, 141,75 ; 4 1/2 % 1932 A, 104 ; B, 106 ; 3 % 1942, 94,90 ; 3 1/2 % 1942, 97,75 ; Cais. Aut. 5 % 1936, 123,85 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1.338 ; 4 % 1934, 1.219 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 141,05 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1.096 ; 4 % 1935, 1.106 ; Cais. Aut. Tab., 1.038.

Crédits Nationaux. — Crédit 1919, 637 ; 1920, 575 ; 1934, 1.178 ; 1935, 1.170.

Foncières et Communales. — Fonc. 1883, 341 ; 1885, 401 ; Com. 1891, 358 ; 1892, 448 ; Fonc. 1895, 446,50 ; Com. 1899, 411 ; Fonc. 1903, 436 ; Com. 1906, 411 ; Fonc. 1909, 206 ; Com. 1912, 205 ; Fonc. 1913 3 1/2 %, 450 ; Com. 1930 4 %, 1.005 ; Fonc. 1930 4 1/2 %, 965 ; Com. 1931, 1.029 ; Com. 1931-32, 995 ; Com. 1932, 1.017 ; Com. 1942, 1.919.

Actions Françaises. — Banque de France, 27.300 ; Compt. Esc., 3.135 ; Crédit Fonc., 6.524 ; Crédit Lyon., 3.490 ; Crédit du Nord, 707 ; Société Générale, 3.015 ; Suez act., 45.000 ; Nord, 2.230 ; Tram Lille-Rx-Tg, 418 ; Electr. et Gaz du Nord, 950 ; Electr. du Nord, 805 ; Energie Ind., 3.200 ; Nord Lum., 2.205 ; Thom. Houston, 826 ; Cie Gle Ind. Text., 3.350 ; Pérenchies, 2.960 ; Saint Frères, 1.740 ; Gaz N.-E., 1.480 ; Aciéries Longwy, 1.202 ; Micheville, 2.575 ; du Nord, 705 ; Sambre-et-Meuse, 970 o. ; Arbel, 2.670 ; Chant. de France, 1.700 ; Fives-Lille, 1.398 ; Forges N.-E., 1.880 ; Jeumont act., 900 ; (parts), 2.750 ; Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.495 ; Hauts-Fourneaux Pont-à-Mousson, 8.200 ; Denain-Anzin, 2.750 ; Louvroil Montbard, 1.090 ; Métaux, 4.500 ; Peugeot, 1.590 ; Senelle-Maubeuge, 2.560 ; Béthune, 3.915 ; Aniche, 3.415 ; Anzin, 2.194 ; Blanzy, 4.975 ; Carvin, 3.545 ; Courrières, 1.279 ; Dourges, 3.300 ; Escarpelle, 4.520 ; Lens, 1.813 ; Ligny-lez-Aire, 262 ; Marles, 1.650 ; Ostricourt, 5.900 ; Vicoigne, 1.508 ; Mokta El Hadid, 18.750 ; Nickel, 3.200 ; Ouenza, 8.950 ; Lille Bonn. (prior.), 1.290 ; (ord.), 850 ; Air Liquide, 3.025 ; Glaces Nord-France, 5.800 ; Kuhlmann, 2.545 ; Pollet Chausson, 5.292 ; Caout. Indochine, 2.660 ; Cultures Trop., 501 ; Terres Rouges, 1.495.

Ville de Paris. — Ville de Paris 1675, 519 ; 1676, 521 ; 1892, 334 ; 1894-96, 333 ; 1896, 392 ; 1899, 384 ; 1904, 386 ; 1910 2 3/4 %, 362 ; 1910 3 %, 305 ; 1912, 309 ; 1929, 1.018 ; 1930, 985 ; Ville de Paris 1930 lots, 990 ; 1931, 988 ; 4 % fortif, 975 ; 1932, 1.027 ; 3 1/2 % 1942, 4.801.

Valeurs Françaises (Obligations). — Département du Nord 4 % 1931 oct., 2.025 ; 4 % 1931, 947.

Commencer ma cure Finidol pour en finir avec mes rhumatismes

Ttes Phies. Laboratoires SALVOXYL, à ROCHECORBON (I.-et-L.) Visa 1062 R 791

Etude de Me Jacques LEFORT, Docteur en Droit, Avoué à Lille, 95, rue Nationale. — Département du Nord. Arrondissement de Lille. — Licitation Danjou-Agache. — a) VILLE DE TOURCOING, rue de l'Hôtel de Ville, 5 : *UNE MAISON à usage de Pharmacie et d'Habitation* ; b) VILLE DE MONS-EN-BARŒUL, rue Daubresse Mauviez, 330, *UNE MAISON à usage d'Habitation*. — Département du Nord. Arrondissement de Cambrai. COMMUNE DE VIESLY, Hameau de Fontaine au Tertre, lieudit « Les Dix Muids » : *UNE PIÈCE DE TERRE* d'une contenance de 01 hectare 24 ares 58 centiares, *à vendre* par suite de licitation entre majeurs et mineurs. — L'adjudication aura lieu le *mercredi 1er décembre 1943 à 14 heures*, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville (Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avoué). — *DÉSIGNATION* : Département du Nord. Arrondissement de Lille. I. VILLE DE TOURCOING, rue de l'Hôtel de Ville 5. *UNE MAISON à usage de pharmacie* sise à Tourcoing, 5 rue de l'Hôtel de Ville et le sol en dépendant, repris au cadastre sous le nº 1986 de la section C, pour cent soixante-treize mètres carrés. La maison se compose au rez-de-chaussée, au milieu de la façade, de la pièce à usage de pharmacie, sur la droite, d'une pièce à usage des réserves ; sur la gauche d'un bureau et d'un laboratoire ; de la cage d'escalier derrière la pharmacie ; d'une pièce à usage de remise, situés dans la cour. *Au premier étage* : d'une grande pièce à usage de salon, d'une chambre, d'une salle de bains, d'une salle à manger et d'une cuisine. *Au deuxième étage* : d'un grenier avec mansarde ; en sous-sol, de plusieurs caves sous toute la maison. Eau, gaz, électricité, chauffage central. *Occupation* : cette maison est occupée par M. Robert Leveillé, pharmacien, suivant bail échéant le premier octobre 1943, moyennant un loyer de huit mille francs par an. *Mise-à-prix : 300.000 francs.* — II. - VILLE DE MONS-EN-BARŒUL, rue Daubresse-Mauviez, 380, *UNE MAISON* sise à Mons-en-Barœul, rue Daubresse-Mauviez, 380, et un *jardin avec plantations* complètement clôturé de murs en béton, repris à l'ancien cadastre sous les numéros 637 à 644, section unique, pour une contenance de cinq mille sept cent soixante-trois mètres carrés, au nouveau cadastre sous les numéros 509 et 510 de la section unique. La maison construite au milieu du terrain se compose au *rez-de-chaussée* d'un couloir central ; de deux pièces à gauche à usage de salon et salle à manger ; sur la droite, d'une pièce sur rue ; de la cage d'escalier ; d'une cuisine et arrière-cuisine et W.-C. *Au premier étage* : de quatre chambres et d'un cabinet de toilette. *Au deuxième étage* : de quatre chambres et d'un cabinet de toilette. *Au troisième* : d'un grenier. *Au sous-sol* : de plusieurs caves sous toute la maison. Eau, gaz, électricité. Dans le jardin : diverses dépendances en mauvais état. — OCCUPATION : Cette maison est occupée sans bail et sans loyer par des réfugiés placés par la Mairie. *Mise-à-prix : 250.000 fr.* — Département du Nord. Arrondissement de Cambrai. Canton de Solesmes. COMMUNE DE VIESLY. Hameau de Fontaine au Tertre, lieudit « Les Dix Muids » : *Une pièce de terre en labour* d'une contenance de *un hectare, vingt-quatre ares, cinquante-huit centiares*, d'après mesurage, reprise au cadastre sous le nº 194 de la section unique, pour une contenance de un hectare vingt-six-ares cinquante-neuf centiares, lieudit « Les Dix Muids », et tenant des deux lisières à M. Robert Danjou-Legentil, d'un bout, au chemin de grande communication nº 113 de Quiévy à Solesmes et Briastre, d'autre bout à Madame Veuve Ernest Danjou. OCCUPATION : Cette pièce de terre est occupée par M. Aublin-Lefebvre, cultivateur à Viesly, moyennant un fermage de huit cent soixante-dix-sept francs soixante-quinze centimes, suivant bail sous seing privé du huit mars 1934, finissant par la récolte de 1943, enregistré à Solesmes, le treize mars 1934. *Mise-à-prix : 94.000 fr.* — AVIS TRÈS IMPORTANT : il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de M. le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément aux dispositions de la loi du seize novembre 1940, pourront être déclarées adjudicataires. Avis est donné qu'un délai d'au moins quinze jours avant la vente est nécessaire pour obtenir la dite autorisation. — La vente a lieu en exécution d'un jugement rendu par la Chambre du Conseil du Tribunal Civil de Lille, le vingt-trois septembre 1942, enregistré, sur la requête présentée par : 1. M. Léon-Jules-Marie-Joseph Danjou, négociant-pharmacien de première classe, demeurant à Lille, rue des Fossés, 21, veuf de Mme Bernadette-Marie-Joséphine Devred ; 2. M. Jules-Jean-Marie Danjou, industriel, demeurant à Canteleu-Lambersart, rue Flament Reboux, 29, époux de Mme Marie-Louise-Thérèse-Joseph Veratraete ; 3. M. Victor-Marie-Joseph Danjou, propriétaire, demeurant à Lille, place Sébastopol, 17, veuf en premières noces de Mme Marie-Florence-Virginie Mellez et époux en secondes noces de Mme Marthe-Jeanne-Valentine Mellez ; 4. M. Robert-Marie-Joseph Danjou, industriel, demeurant à Canteleu-Lambersart, avenue du Mont à Camp, 19, époux de Mme Gabrielle-Marie Legentil ; 5. M. Michel-Emile-Joseph Danjou, célibataire majeur, prêtre salésien, demeurant à Paris, quatrième arrondissement, rue Grillon, 19 ; 6. Mlle Suzanne-Marie-Joseph Danjou, religieuse auxiliaire du Purgatoire, demeurant à Paris, rue de la Barouillère, 16 ; 7. M. Jean-Baptiste-Fernand-Marie-Joseph Danjou, employé, demeurant à Lambersart, avenue de Boufflers, 24, époux de Mme Clémence - Sélestrine-Aldegonde - Marie-Joseph Fockedey ; 8. Mme Marie-Henriette-Léonie Danjou, épouse assistée et autorisée de M. Paul-Charles-Léon-Joseph Schoutteten, industriel, avec lequel elle demeure à Comines (Nord) ; 9. M. Henri-Charles-Marie-Joseph Danjou, célibataire majeur, demeurant à Lille, 50, rue de Bourgogne ; 10. Mme Agnès-Hortense-Tirnemonde Berry, demeurant à Lille, 44, rue Solférino, veuve de M. Pierre-Marie-Joseph Danjou, agissant en sa qualité de tutrice naturelle et légale de : a) M. Francis-Henri-Pierre Danjou, né à Lille, le vingt-et-un octobre mil neuf cent vingt-sept ; b) Mlle Brigitte-Marie-Françoise-Agnès Danjou, née à Lille, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-huit ; c) Mlle Solange-Thérèse-Paul-Henriette Danjou, née à Lille le vingt-cinq mars mil neuf cent trente ; d) Mlle Bernadette-Marie-Henriette-Paule Danjou, née à Lille, le trois mars mil neuf cent trente-six, ses quatre enfants mineurs issus de son union avec son défunt mari ; 11. M. Emile-Ghislain Danjou, attaché à la direction des Etablissements Danjou, demeurant à Marcq-en-Barœul, boulevard de Tourcoing, époux de Mme Suzanne-Clémence-Nelly-Marie Derieux ; 12. Mme Anna-Marie Danjou, épouse assistée et autorisée de M. Louis-Paul Callens, négociant, demeurant à Lille, boulevard Vauban, 28. Ayant pour avoué Me LEFORT. En présence ou lui dûment appelé de M. Henri Danjou, industriel, demeurant à Lille, 50, rue de Bourgogne, en sa qualité de subrogé tuteur des mineurs Danjou, sus-nommés ; nommé à cette fonction suivant délibération du conseil de famille desdits mineurs tenu sous la présidence de M. le Juge de Paix du quatrième arrondissement judiciaire de Lille, le douze août 1943. — *Pour tous renseignements, s'adresser* : 1. au Greffe du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où se trouve déposé le cahier des charges ; 2. à Me Jacques LEFORT, Docteur en Droit, Avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, 95, rue Nationale ; 3. à Me Etienne FONTAINE, Docteur en Droit, Notaire commis pour la liquidation, demeurant à Lille, 44, rue Basse. — Ainsi fait et rédigé par l'avoué soussigné à Lille, le 10 octobre 1943 : (signé) LEFORT. Enregistré à Lille, le 13 octobre 1943, folio .... case .... Aux droits de 30 fr. Le Receveur : (signé) RATEL. 19527

Etude de Maître Gérard VERLEY, Avoué près le Tribunal civil de première instance de Douai, 16 ter rue des Foulons. — SÉPARATION DE CORPS. Assistance Judiciaire. **Déc. du 18 janvier 1943.** — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Douai, le 7 mai 1943 enregistré Entre : Monsieur Maurice BRIFFARD, domicilié à Douai, rue d'Arras, demandeur ayant Me VERLEY, pour Avoué, d'une part, et : Madame Mireille RABIER, demeurant à Fontaine-Chaalis (Oise), défenderesse défaillante d'autre part. Il appert que la séparation de corps a été prononcée entre les époux BRIFFARD-RABIER, au profit exclusif du mari, avec toutes ses conséquences de droit. — Douai, le 12 octobre 1943. — Pour extrait certifié conforme par l'Avoué soussigné. Signé : G. VERLEY. 19.538

LE DIMANCHE,

pourquoi casser du bois ?... alors que l'épicier du coin donnent le moyen d'allumer votre feu en deux temps, trois mouvements avec

« TOUFEUTOUFLAM »

L'allume-feu sans odeur

Boite postale 210, TOURCOING

VILLE DE FRESNES-SUR-ESCAUT. — *Démolition du kiosque à musique et vente des matériaux.* — Le Maire donne avis que le lundi 25 octobre 1943, à 14 heures, à la Mairie, aura lieu la vente aux enchères publiques du kiosque en pierres de Soignies premier choix et divers matériaux : briques, fer, zinc, bois. Les pièces du projet, cahier des charges, sont à la disposition des entrepreneurs au secrétariat de la mairie tous les jours de 10 à 12 et de 14 à 17 heures.

Etude de Me Georges HEUEL, notaire à Wignehies. — Féron (Nord), lieu dit la Trou de Féron : **Le samedi 23 octobre 1943, à 13 h. VENTE PUBLIQUE** et volontaire pour cessation d'exploitation de 15 bêtes à cornes (très beau bétail noir et blanc) dont 7 vaches pleines, 4 genisses vêlées, 3 génisses pleines et 4 veaux génisses de l'année. Requête de M. LECLERCQ-MAIRESSE. V. affiches. Au comptant frais en sus. 18459

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Ste Anne (Tél. 504.03). — **Vente aux enchères : BEAUX MEUBLES.** — Salon style Louis XVI bois doré : canapé, 2 fauteuils, 2 chaises ; Fauteuil bois doré ; Très belle pendule marbre et bronze ; Très beau sujet bronze « Le Penseur » de Michel Ange ; Colonne marbre griotte ; Lustres ; Piano « Pegy » acajou ; Poste T.S.F. ; Appareil cinéma « Pathé » avec nombreux films. — Salle à manger style hollandais chêne : buffet desserte, table et 6 chaises. — Chambre d'enfant bois laqué. Lit chromé et literies Divan lit acajou garni velours. — Service à café et liqueurs métal style Louis XVI. Cuisinière au gaz, tole émaillée. Glacière. Radiateur à gaz. — Beaux manteaux fourrure : astrakan, loutre, murmel ; Echarpe vison et astrakan. — **Lundi 18 Octobre, 13 h. 30.** — Exposition dimanche 17 et lundi 18, de 10 h. à midi. — E. SAUVAGE. 18102

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Sainte-Anne (Tél 504.03) — **VENTE** suite décès **AUTOMOBILE conduite intérieure « Peugeot »** 8 CV. série 301 D 399.519 **Mercredi 20 octobre, 14 h. 30.** — **G. SINGER.** 18602

Commissaires - Priseurs de Lille, 2, rue Sainte Anne (Tél. 504.03). — **Vente suite décès : MOBILIER** : Chambre à coucher acajou. Lit. Armoire à glace. Table de nuit. Literie. Fauteuils. Glaces. Mobilier de cuisine. Vaisselle. Verrerie. — **Mercredi 20 Octobre, 13 h. 30.** — Exposition le matin de la vente. — E. SAUVAGE. 18104

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Sainte-Anne (Tél. 504.03). — Succession L. C... **Vente aux enchères. Très important lot MOULURES POUR ENCADREMENTS chêne, thuya, bois sculptés et dorés TRÈS BEAUX CADRES PHOTOGRAPHIQUES en bois sculpté et doré or fin, ronds, ovales, carrés Cadres et gravures divers. Mercredi 20 octobre, 13 h. 30.** Exposition le matin de la vente de 10 h. à midi. E. SAUVAGE.

Commissaires - priseurs de Lille, 2, rue Sainte Anne (Tél. 504.03). — **Vente suite décès : BON MOBILIER.** — Salle à manger chêne style Renaissance ; Fauteuils ; Tables, Chaises, Glaces, Chambre à coucher, Literie, Garde robes, Lavabos, Commodes, Cuisinière et mobilier de cuisine, Vaisselle, Verrerie, Bibelots et divers. — **Mercredi 20 Octobre, à 13 h. 30.** — Exposition le matin de la vente. — E. SAUVAGE. 18103

SCIENCES OCCULTES

GABY CHRISTEL

Voyante céléb. secret p. retour d'affect. Prédict. surpren. 154, r. de Rivoli, à Paris. Correspond.

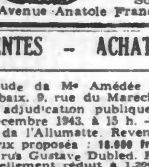

HOROSCOPE D'ESSAI

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète votre HOROSCOPE, envoyez date de naissance, adresse, nom, prénoms (M. Mme Mlle) ev. 5 fr. en timbres pr frais d'écritures à **DJEMARO** Astrologue Scientifique Service E. 1. 34, Avenue Anatole France, COLOMBES (Seine).

VENTES - ACHATS - LOCATIONS

Etude de Me Amédée DUCHANGE, notaire à Roubaix, 9, rue du Maréchal Foch. — **A VENDRE** par adjudication publique et volontaire, le jeudi 9 décembre 1943, à 15 h. - I. MAISON à Croix, 16, rue de l'Allumette. Revenu annuel : 864 fr. Mise à prix proposée : **18.000 fr.** ; II. MAISON à Croix, 100, rue Gustave Dubled. Revenu annuel : 1.800 fr., actuellement réduit à 1.200 fr. Mise à prix proposée : **20.000 fr.** — Pour tous renseignements, visites et demandes d'autorisation préfectorale, s'adresser à Me DUCHANGE. 19.546

Etudes de Me Pierre SIX et de Me Jacques BOYER-CHAMMARD, avoués à Lille. — Licitation HUET. — COMMUNE D'HALLUIN, rue de Lille et rue Gustave Desmettre : **PROPRIÉTÉ de 4.724 mq 18 dmq, comprenant : a) Emplacement d'une usine détruite ; b) Deux maisons d'habitation ; c) Salle de machines et cheminée.** - A VENDRE, le **lundi 29 novembre 1943, à 14 heures**, à Lille, 7, rue de Puébla, en la salle des adjudications des notaires de Lille. L'autorisation préfectorale est nécessaire pour enchérir. Mise-à-prix : **500.000 fr.** — Pour tous renseignements, s'adresser : 1º A Me Edouard MARTIN, docteur en droit, notaire à Lille, rue Jacquemars-Giélée, nº 11, dépositaire du cahier des charges ; 2º A Me Jacques BOYER-CHAMMARD, avoué co-licitant, à Lille, rue Royale, nº 45 bis ; 3º A Me Pierre SIX (Successeur de Me GODRON), avoué poursuivant la vente, à Lille, 9, rue de Puébla. 19.551

Etude de Me Amédée DUCHANGE, notaire à Roubaix, 9, rue du Maréchal Foch. — **A VENDRE** par adjudication publique et volontaire, MAISON à Tourcoing, 33, boulevard Gambetta, Libre d'occupation. - L'adjudication aura lieu le lundi 22 novembre 1943, à 15 h. en l'étude de Me DUCHANGE, notaire. Mise à prix proposée : 100.000 francs. Pour tous renseignements, visites et demandes d'autorisation préfectorale, s'adresser à Me DUCHANGE, notaire. 19.547

Etude de Me BEAUMONT, notaire à Avesnes. — *ADJUDICATION PUBLIQUE à AVESNES*, en l'étude de Me BEAUMONT, le *mardi 14 Décembre 1943 à 14 heures*, requête des héritiers de Dame Berlemont-Huygens. — I. *Maison de rentier*, à Avesnes, rue de Landrecies, 8, avec 9 ares 17 ca., libre de toute occupation ; II. *79 ares 05 de pâture*, à Grand-Fayt, lieudit « Les Longues Pièces », B. 458 ; III. *1 hectare 09 ares 34 pâture* à Petit-Fayt, lieudit « Trou des Prés », B. 128 ; IV. *1 hectare 02 ares 70 de pâture*, à Petit-Fayt, même lieudit, B. 125. Faculté de réunion pour ces 3 derniers lots. Jouissance immédiate. Pour renseignements et solliciter l'autorisation préfectorale indispensable, s'adresser d'urgence à l'étude. 19.522

CARVIN, 182, **rue du Centre.** — **Maison** avec 270 m2 de jardin, **à vendre** par adjudication publique, le 22 Novembre 1943, à 15 h., en l'étude de Me Decanter, notaire à Carvin. — Demandes d'autorisations préfectorales reçues en l'étude, jusqu'au 4 Novembre.

Etude de Me Carlier, notaire à Berlaimont (Nord). — **MAISON à Aymeries**, rue Mirabeau (à limite d'Aulnoye) avec jardin sur 8 ares 80, **à vendre** par adjudication le jeudi 18 Décembre 1943, à 14 h., à Berlaimont, en l'étude. S'adresser d'urgence au notaire, pour autorisation préfectorale). 19500

Etude de Me Marcel HEUSELE, notaire à Le Quesnoy. — **Le Quesnoy**, route de Cambrai. Groupe de 10 habitations, **à vendre** à l'amiable. Revenu annuel : 10.000 fr. Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude. 19.429

Etude de Me Georges HEUEL, notaire à Wignehies. — FÉRON, près la Place. — Jeudi 18 Novembre 1943, à 15 heures, mairie de Féron, adjudication de **maison**, **terrain** de 8 ares 43. Libre d'occupation. Pour l'autorisation préfectorale, s'adresser à Me Heuel, se munir du livret de famille. 19521

Terrain avec ou sans hangar, à proximité canal Douai ou voisinage, recherché par C.G.T.V.N. Porte d'Ocre, DOUAI. Tél. 279. 3710

Région Valenciennes, on recherche local assez grd pour exploitation de matières premières. On pourrait intéresser un gérant. Ecrire Réveil aux lettres N A B F. 25.826

A VENDRE Maison en viager à Lille, rue Monge. S'adresser à Me César PIAT, notaire à Lille, 71, rue du Molinel. 19.529

Tisane des Pères Celestins

LAXA-DÉPURATIVE

TOUJOURS AUSSI LAXATIVE QU'AGRÉABLE

Etude de Me Etienne FONTAINE, Docteur en droit, notaire à Lille, rue Basse, n. 44. **A VENDRE** par adjudication publique, le Lundi 29 novembre 1943, à 14 heures, en la Salle des Adjudications des Notaires de Lille, sise à Lille, rue de Puébla, n. 7 — **LILLE : Artiste 1er : MAISON** à usage de commerce et d'habitation rue de Gand n. 51. Mise-à-prix : 150.000 fr. — LILLE : **Artiste 2e MAISON** à usage de commerce et d'habitation rue de Gand, n. 56. Mise-à-prix : 110.000 fr. — LA MADELEINE - LEZ-LILLE : CITÉ de 63 maisons ouvrières entre la rue de Marquette et la rue de Berkem. Mise-à-prix : 300.000 fr. S'adresser au Notaire. T. 548.35

CESSIONS

CESSIONS

Paul MARTINOT 3, Cr. g. 26 rue des Arts **Lille**

Beau pas de porte à tous usages, Hénin-Liétard, à céder 125.000.

Éts R.I.C.I.N. 52, rue Faidherbe, Lille.

Lille-Commercial

Cessions tous commerces 58, rue Faidherbe, LILLE

Librairie papeterie, pl. centre Roubaix, à céder : 80.000. La même, sans pas de porte : 40.000.

Éts R.I.C.I.N. 52, rue Faidherbe, Lille

A céder **Patente** vins, alcools, liqueurs, gros, détail, avec dépôts. Région Douai. Commerce **Transports**, avec licence camion. — **Douai, CAFE** bon emplacement. Loyer couvert, sous-locations.

M. Foutry Cap'e en Droit 14, r. Gambetta. Conseil juridique. **Douai** (Tél. 5.82) 14605

Cessions et reprises (18e année). - **Cabinet DUTAT** 75, rue Hôpital Militaire, LILLE. 16610

DEMANDES D'EMPLOIS

Deux jeunes dames, dem. empl. même maison, femme chamb., cuisinière, ou enfants. Mad. Elénanor, 45, rue Darras, à Calonne-Ricouart (P.-C.)

OFFRES D'EMPLOIS

On demande **Coiffeuse** très capable, pour Région de Lens. S'adresser au Réveil à Liévin (P.-de-C.). Visa nº 10350-14-1R7.

On demande un **premier boulanger** chez **FIEVET**, r. Jules Ferry, 57, **Calonne-Liévin** (P.-de-C). Visa nº 10.351-14-1R7.

On demande **BONNE** de 45 à 50 ans, pour effectuer le ménage. S'ad. à M. Monier Gustave, rue de la Verte Vallée, à ORS (Nord). Visa 10409-15-1R7. 9725

Demande **BONNE** sachant coudre, avec certificat bonne vie et mœurs. Hôtel Jehanne d'Arc, à Arras. Visa nº 10.332-14-1 R.7. 25637

Recherchons **Chauffeur et Employé de bureau** (H. ou F.), au courant des écritures. **Quincaillerie** LEFEBVRE, à LENS. Visa nº 10329-14-1R7.

AUTOS

Vend C.4 1.000 kilos, moteur neuf Gazo G.P. Garage Central, Englefontaine (Nord). 9723

PERDUS ET TROUVÉS

Une serviette en cuir jaune, avec des papiers importants, a été perdue sur la route de **Feignies à Douzies**, le vendredi 1er Octobre, entre 5 h.45 et 6 heures. Prière de rapporter aux **Usines et Aciéries de Sambre Meuse, à Feignies**, une forte récompense est promise. 25840

POUR **CÉDER** VITE **ACHETER** SAIN ETABLISSEMENTS 15e Année - Tél. 531.23

R.I.C.I.N 52, rue Faidherbe

LILLE

H. KIENZ, Dir

CESSIONS-VENTES

SANS FRAIS — EXPERTISES GRATUITES
INDUSTRIES, COMMERCES — D'IMMEUBLES

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE DE PARIS

M. DEBRIE, Directeur — Cours de coiffure H. et D. Soins beauté Pédicure — **84, rue de Paris, LILLE**

Face Egl. St-Maurice

Académie de Coupe

Dunkerque, r. Nationale, 179. **Lille**, T. 705-31. **Coupe, Couture, Mode, Patrons, Ec. Lens, Bruay, Carvin.**

Ecoles A.-A. Blanchart. Sténo-Dactylo, Comptab., Coupe, Mode, LANGUES 56 FRANCS PAR MOIS. Lille, 1, rue BasseGd'Place. **Cambrai**, 38, r. St-Georges. **Denain**, 32, Bd Caraman. **Douai**, 13, r. des Malvaux. **Béthune**, 37, rue Legillon. **Carvin**, 83, r. du Centre. **Hénin**, 4, rue Voltaire. **Lens**, 65, rue de Lille. **Valenciennes**, 49, r. Rempart.

ÉCOLE DE COUPE

SERGEANT, 28, r. d. Fossés Lille. **Enseignem. supér. par Moulage - Essayage.**

ÉCOLE DE COIFFURE

Prof. DELOGF
Début r. de Paris, 18
Quelq. places disponibles p. repr. des cours

ÉCOLE DE COUPE

37, Bd Carnot, à LILLE, **E. ANCELET**, Prof. diplômé Ens. mod. : **Coupe, Couture** - Réalisation de tous modèles. 25.825

MARIAGES

Artisan, 40 a., situat. aisée, épous. Dame honorable. — **LE FOYER**, 224, rue Nationale, Lille.

Veuf, 57 ans, pensionné, intérieur, économies, épouserait ménagère simple, propre. Ecrire C.A. V.N., Réveil. 30514

Veuve, 56 ans, propriétaire, dés. épouser retraité. Ecrire : C.A.V.M. au « Réveil ». 30.511

Dame seule, 45 a., bonne situat., tr. commerçante, épous. veuf ou célib., hon., sérieux. Ecr. B.C.A., « Réveil », à Lens.

ŒUVRE DU MARIAGE Ttes sit. Consultez-nous. 86, rue Bourgogne, Lille

MUSIQUE

Accordéon à vendre, italien, 120 touches, 97 basses, état neuf. S'adr. E. VAN, rue Albert Ier, ARMENTIÈRES. 4.200

A vendre **Saxophone alto**, marque Selmer. — M. Martinache Maurice, 32, r. Thiers, à Wallers.

ACHAT et VENTE PIANOS D'OCCASION
Achat de vieux disques
COUPLEUX FRÈRES
53, r. Esquermoise, Lille

DIVERS

Mme Raymonde 2 à 8 b. sauf lundi par correspondance 25 frs **32, rue de Toul — LILLE**

DÉPOSITAIRE

Brasserie recherche dépôt dans chaque canton pour spécialités en bière. Ecrire C.A.V.O., Réveil.

CUISINIÈRE émail blanc. Balladeuse p. 500 kgs. à vendre. — PLANQUE, Impasse Lasselin, **Sailaumines.** 21712

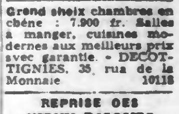

Catalogues sur demande

Grand choix chambres en chêne : 7.900 fr. **Salles** à manger, cuisines modernes aux meilleurs prix avec garantie. - DECOTTIGNIES, 35, rue de la Monnaie. 10118

REPRISE DES

VIEUX DISQUES

usagés, cassés jusque **3,75** pièce **Esrépel-Poilet**, 72, r. Esquermoise, **Lille** et 138, **Gde-Rue, Roubaix.**

Déménagements, transports, Lille-Paris-Lille. Px mod. Turck, 31, A. P. Belge Lille

Ch. à couch. neuve, chêne Hongr., coffre fort à v. March. s'abst. Courbot, 22 r. du Toul, Lille, le matin.

POLICE PRIVÉE
Enquêtes tte nat. Surveill. Constats. Référ. **MARCELI.** Discrétion. Télép. 735.38, rue Bourgogne, **64 LILLE (19e année).**

Machines à Tricoter

ACCESSOIRES - PIÈCES détachées - AIGUILLES pour toutes marques. **J. DE POERCK** 74, Bd de la Liberté, 74 LILLE - Téléphone 712.23

SI YOUS HÉSITEZ

CONSULTEZ VOS AMIS, VOS VOISINS, VOS COLLÈGUES, **TOUS SERONT**

UNANIMES

A CONVENIR QUE LA

BLAKETTE

EST LE MEILLEUR

ALLUME-FEU

ACTUEL

MAROQUINERIE, Articles de Fumeurs, PAPETERIE

Articles de Paris. - Articles d'Ecoliers, Briquets, Pierres à Briquets. **Léon BAUDUIN** 2, **Boulevard Victor Hugo BÉTHUNE.** — Tél. 2.75

A vendre **voit. foraine ménage**, 8 m. Pour rens. s'ad. KLEIN, 120, rue de Valenciennes, **Denain.**

Vends beaux fauteuils de cinéma, en bois, neufs façon moderne, vernis acajou, rangées de 6 : 1 dévolteur, survolteur 10 A. 110-130 V. Ecrire Mme Vve **Chrétien, à Tincques** (Pas-de-Calais). 25.841

DETTES

Monsieur Emile DELFOLIE, rue Victor Lorridan, à Haubourdin, ne reconnaitra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Jeanne VANDERGUSTE.

Monsieur QUINZEZ Alois informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Paula Antarner Tékavec, son mari travaillant actuellement à Bordeaux.

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me André CHATTELEYN, avoué à Lille, 27, boulevard Vauban. — Vente par suite de licitation entre majeurs et mineurs (Cts VILAIN-VILLIE). — VILLE DE LILLE. - Rue Catel-Béghin, nos 24 et 26. — **DEUX MAISONS A USAGE D'HABITATION.** — L'adjudication aura lieu à l'audience publique des Criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, le mercredi 15 décembre 1943, à 14 heures. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués. — **Désignation** : Ville de Lille. - **Premier lot** : Rue Catel-Béghin, nº 24, une maison à usage d'habitation, comprenant : **Au sous-sol** : Deux caves (rez-de-chaussée complètement excavé), chaudière pour chauffage à eau chaude, par radiateur ; **Au rez-de-chaussée** ; Couloir, salon, salle à manger, lavabo, office, cuisine, w.-c., cour, jardinet ; **Au premier étage** : Palier, deux chambres, salle de bains, w.-c. ; **Au deuxième étage** : Palier, débarras, trois chambres ; **Au-dessus** : Une terrasse ; Eau, gaz, électricité. - **Nota** : Il existe actuellement, dans le mur qui sépare les cours-jardins des maisons nos 24 et 26, une porte qui est condamnée, à première demande de l'un ou de l'autre des deux propriétaires, l'autre devra s'entendre avec celui qui en manifesterait le désir, pour faire remplacer cette porte par un mur à frais communs. Il existe au-dessus des deux maisons nos 24 et 26 une terrasse ; actuellement, seul l'occupant du nº 26 a accès à cette terrasse par une porte au troisième étage du nº 26 ; actuellement, l'occupant du nº 24 n'a pas accès à cette terrasse ; chacun des deux acquéreurs sera propriétaire exclusif de la partie de cette terrasse se trouvant au-dessus de son immeuble ; à première demande de l'un d'eux l'autre devra s'entendre avec lui, le demandeur, pour faire établir à frais communs, à travers cette terrasse, au-dessus et dans l'axe du pignon séparant les deux maisons, une séparation légère, ne serait-ce que des piquets en fer ou bois et un grillage, pour clôturer ainsi la propriété de chacun ; il incombera à l'acquéreur du nº 24 de s'aménager par son immeuble et à ses frais un accès à la partie de terrasse lui appartenant, s'il le désire. Sur et avec un terrain d'une largeur, par devant, de 5 m. 72, dans le fond de 6 m. 39, une profondeur de 21 m. 67, et une superficie de 131 mètres carrés 20 décimètres carrés. - **Deuxième lot** : Rue Catel-Béghin, nº 26, une maison à usage d'habitation, comprenant : **Au sous-sol** : Cinq caves (rez-de-chaussée complètement excavé), calorifère pour chauffage à air chaud. **Nota** : La cave sous salon est divisée en deux dans le sens de sa longueur, au moyen d'un mur en briques de 22 centimètres d'épaisseur, sur toute la hauteur de la cave, à peu près à moitié de sa largeur ; la partie contiguë à la maison voisine portant le nº 28, appartenant à Monsieur Michel VILAIN et occupée par lui, est à l'usage exclusif de ce dernier ; la chaudière du chauffage du nº 28 appartenant à Monsieur Michel VILAIN et occupé par lui se trouve dans cette partie de cave du nº 26, et la cheminée du salon du nº 26 est utilisée exclusivement par Monsieur Michel VILAIN, propriétaire et occupant du nº 28, pour le fonctionnement de sa chaudière ; l'occupant du nº 26 ne peut utiliser cette cheminée ; une partie de la tuyauterie pour la circulation de l'eau froide et de l'eau chaude entre la chaudière (qui se trouve ainsi qu'il vient d'être expliqué dans une partie de la cave sous salon du nº 26) et la maison nº 28 passe dans la seconde cave du nº 26, celle se trouvant sous la salle à manger ; cette situation subsistera après la vente, cela constituera une servitude à la charge de l'immeuble nº 26 au profit de l'immeuble nº 28 ; **Au rez-de-chaussée** : Entrée, vestibule ; à gauche : grand salon grande salle à manger ; à droite : bureau, vestiaire, cuisine, w.-c., cour-jardinet. - **Nota** : Actuellement, il n'existe **pas de séparation** entre les cours-jardinets des deux maisons nos 26 et 28 ; l'acquéreur du nº 26 devra s'entendre avec Monsieur Michel VILAIN, propriétaire du nº 28 pour faire établir à frais communs, dans le prolongement et dans l'axe du pignon séparant les deux maisons, une clôture, ne serait-ce qu'une clôture légère en plaques de ciment, d'au moins 2 mètres 50 de haut ; **Au premier étage** : Palier, trois chambres, toilette, salle de bains, débarras, w.-c. ; **Au deuxième étage** : Quatre chambres, cabinet de toilette ; **Au troisième étage** : Grenier sur partie de la maison et terrasse. - **Nota** : Même « nota » que ci-dessus pour le nº 24 en ce qui concerne la terrasse ; Eau, gaz, électricité. Sur et avec un terrain d'une largeur, par devant, de 11 m. 78, dans le fonds, de 11 m. 11 centimètres, une profondeur de 21 m. 55 et une superficie de 246 mètres carrés 63 décimètres carrés. - **Occupation** : **Premier lot** : La maison, rue Catel-Béghin, nº 24, est louée verbalement à Monsieur PAJOT, moyennant un loyer annuel de 6.000 francs, payable par trimestre, à terme échu, plus charges. Monsieur PAJOT a pris l'engagement de rendre la maison libre 8 mois après la cessation des hostilités. - **Deuxième lot** : La maison, rue Catel-Béghin, nº 26, à usage d'habitation, a été mise, avec le mobilier qui s'y trouvait encore à l'exception d'une chambre au deuxième étage et du grenier, en septembre 1940, par Madame Veuve VILAIN-VILLIE, à la disposition, à titre provisoire et momentané, de Mademoiselle RICHARD Marguerite, infirmière, qui y reçoit, loge et nourrit des étudiants ; Madame Veuve VILAIN-VILLIE avait verbalement fixé le loyer à 12.000 francs l'an, payable par trimestre et d'avance, plus charges, ce qui avait été accepté, verbalement aussi, par Mademoiselle RICHARD ; Mais, peu après avoir pris possession, cette dernière fit des difficultés et prétendit payer le loyer non pas sur la base de 12.000 francs l'an, par trimestre et d'avance, mais à raison de 1.000 francs par mois, à terme échu et seulement pendant la période universitaire, c'est-à-dire pendant huit mois de l'année seulement, prétendant remettre la maison à la disposition de Madame Veuve VILAIN-VILLIE pendant les quatre autres mois de l'année ; Madame Veuve VILAIN-VILLIE refusa de recevoir dans ces conditions : Mademoiselle RICHARD usa alors du subterfuge suivant : Sans accord et sans avertissement préalables, elle se rendit à la Banque « Crédit Commercial de France » où elle savait que Madame Veuve VILAIN-VILLIE avait un compte et elle versa au crédit de ce compte une somme de quatre mille francs contre quittance pour un semestre de loyer que le « Crédit Commercial » eut le tort d'accepter et de quittancer dans ces termes puisqu'il n'était pas mandaté pour le faire et ne peut par conséquent avoir engagé Madame Veuve VILAIN-VILLIE ou Monsieur Michel VILAIN, ni les consorts VILAIN ; Par la suite, devant les protestations de Madame Veuve VILAIN-VILLIE et de Monsieur Michel VILAIN et de leur refus de recevoir dans ces conditions, Mademoiselle RICHARD a fait faire, chaque fin de trimestre, des offres réelles suivies de consignation. L'acquéreur devra faire son affaire personnelle de cette situation, à compter de son entrée en jouissance, à ses risques, sans recours contre les vendeurs ; Les vendeurs se réservent pour un temps indéterminé qui ne pourra cependant pas excéder un délai de trois mois après la fin de la guerre, l'usage exclusif, d'une chambre au deuxième étage et du grenier, comme garde-meubles. - **Assurance incendie** : Ces maisons sont assurées contre l'incendie à la Société « L'Alliance Régionale de France », dont le siège est à Lille, 109, rue des Stations, suivant police en date du 12 septembre 1932, nº 956.139. - **Mises à prix** : Outre les clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé par Me CHATTELEYN, avoué, et déposé par lui au greffe du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où l'on peut en prendre connaissance, les enchères seront reçues sur les mises-à-prix suivantes : Premier lot, 175.000 fr. ; Deuxième lot, 225.000 fr. - **Nota** : Seules les personnes qui auront préalablement sollicité et obtenu de Monsieur le Préfet du département du Nord, l'autorisation prescrite par la loi du 16 novembre 1940 seront autorisées à porter des enchères et pourront être déclarées adjudicataires. Il est recommandé de solliciter cette autorisation au moins un mois avant la vente. - **Visite** : Les amateurs pourront visiter sur permis délivré par Me CHATTELEYN, avoué, ou Me HERLIN, notaire, les mardi, Jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures. Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences de : 1º Mademoiselle Juliette - Marie - Joseph VILAIN, sans profession, demeurant à Vyverlann Velp Gelderland (Hollande) ; 2º Monsieur Jean-Marie-Joseph VILAIN, agriculteur, demeurant à Bir M'Cherga (Tunisie), époux de Madame Anne-Marie-Emma-Rolande CRIEULX de la PORTE ; 3º Monsieur Pierre-Jean-Marie-Joseph VILAIN, célibataire majeur, demeurant à Izier (Côte-d'Or) ; 4º Monsieur Michel-Marie-Joseph VILAIN, architecte, demeurant à Lille, 73, rue Auber, époux de Madame Germaine-Louise-Marthe-Joseph DUBUS ; 5º Monsieur Paul-Emile-Jean MULLER, directeur commercial, demeurant à Amiens, 20, rue Debrey, ci-devant, mais résidant actuellement à Besançon (Doubs), 124, Grande Rue, veuf de Madame Madeleine-Marie Joseph VILAIN ; 6º Mademoiselle Simone DEFLANDRE, clerc de notaire, demeurant à Lille, 45, rue Princesse, agissant en qualité de tutrice ad hoc au nom et pour le compte de : a) MULLER Claude-Marie-Joseph, encore mineur, comme étant né à Lille, le 11 juin 1923 ; b) MULLER Marie-Jeanne-Joseph, encore mineure, comme étant née à Roubaix, le 4 juillet 1924 ; c) MULLER Bernard-Marie-Joseph, encore mineur, comme étant né à Roubaix, le 9 juillet 1925 ; d) MULLER Thérèse-Marie-Joseph, encore mineure, comme étant née à Marcq-en-Barœul, le 23 mai 1927 ; e) MULLER Anne-Marie-Joseph, encore mineure, comme étant née à Mazingarbe (Pas-de-Calais), le 21 août 1930 ; f) MULLER Colette-Marie-Joseph, encore mineure, comme étant née à Amiens le 7 avril 1933 ; g) MULLER Paul-Marie-Joseph, encore mineur, comme étant né à Amiens, le 11 avril 1934 ; h) MULLER François-Marie-Joseph, encore mineur, comme étant né à Amiens le 16 juin 1935 ; enfants encore mineurs, issus du mariage d'entre les époux MULLER-VILAIN, sus-nommés ; Ladite demoiselle Simone DEFLANDRE, nommée à cette fonction qu'elle a acceptée par délibération du conseil de famille desdits mineurs, prise sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton Sud-Ouest d'Amiens, le 25 février 1943, enregistrée, faisant en l'espèce fonction de tutrice en raison de l'opposition d'intérêts pouvant exister ou surgir entre lesdits mineurs et Monsieur Paul-Emile-Jean MULLER, sus-nommé, leur père et tuteur naturel et légal. Ayant pour avoué Me André CHATTELEYN. En présence ou lui dûment appelé de Monsieur Marcel LORIEUX, principal clerc de notaire, demeurant à Lille, rue de l'Hôpital Militaire, nº 122, subrogé tuteur ad hoc des mineurs MULLER, sus-nommés : Ledit Monsieur LORIEUX, nommé à cette fonction qu'il a acceptée par la délibération du conseil de famille sus-relatée ; Faisant en l'espèce fonction de subrogé tuteur en raison de l'opposition d'intérêts pouvant exister ou surgir entre lesdits mineurs et Monsieur Michel VILAIN, sus-nommé, leur subrogé tuteur ordinaire. En vertu et en exécution d'un jugement rendu sur requête collective par la première Chambre du Tribunal civil de Lille, le 11 mai 1943, enregistré. Cette insertion vaut à la fois comme insertion légale conformément à l'article 960 du Code de procédure civile et comme insertion faite conformément à l'article 4 du décret du 20 novembre 1939, tendant à la reprise du cours de certains délais suspendus au profit des mobilisés par le décret du 1er septembre 1939, pour faire courir le délai d'un mois fixé par l'article 5 dudit décret du 29 novembre 1939, pendant lequel tout intéressé appartenant à l'une des catégories des personnes visées à l'article 1er du décret du 1er septembre 1939, et à l'égard duquel il ne serait pas intervenu une ordonnance levant la suspension des délais, pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension, par simple lettre recommandée adressée à Monsieur le Greffier en chef du Tribunal civil de Lille. — Lille, le 8 octobre 1943. (Signé) : A. CHATTELEYN. — Enregistré à Lille, A.J., le ... octobre 1943 Fº Cº Reçu 30 francs. Le receveur (s.) : RATEL. — Pour tous renseignements, s'adresser : 1º A Me André CHATTELEYN, avoué à Lille, 27, boulevard Vauban, rédacteur du cahier des charges, poursuivant la vente ; 2º A Me Augusta HERLIN, notaire à Lille, 122, rue de l'Hôpital Militaire ; 3º Au Greffe du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où est déposé le cahier des charges.

Etude de Me Fernand GOMBERT, Avoué, 33, rue Inkermann, Lille. — Assistance judiciaire du 9 novembre 1942. Lille. - D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal Civil de Lille en date du 20 mai 1943, enregistré, il appert : Que le divorce a été prononcé au profit de Monsieur Alfred PRÉVOST, actuellement prisonnier de guerre en Allemagne Nº 25710 Stalag 3 D. Ayant pour avoué Me GOMBERT. A l'encontre de Madame Hélène VLAZMINCK, épouse PRÉVOST, demeurant à Lille, 4, rue Rubens. Ayant pour avoué Me Ozgouy. Pour extrait (S.) : GOMBERT. 19.540

Etude de Maître Gérard VERLEY, Avoué près le Tribunal civil de première instance de Douai, y demeurant 16 ter, rue des Foulons. — DIVORCE. Assistance Judiciaire. **Déc. du 14 Novembre 1942.** D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Douai, le 14 mai 1943, enregistré, Entre : Monsieur Antoine PAWLAK, demeurant à Waziers, Route Nationale, demandeur, ayant Me Gérard VERLEY, pour Avoué, Et : Madame Hélène ANDRZEJCKAK, épouse PAWLAK, demeurant de droit avec son mari, résidant en fait à Leforest, rue Francis de Pressensé, défenderesse défaillante d'autre part. Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux PAWLAK-ANDRZEJCZAK, au profit exclusif du mari avec toutes ses conséquences de droit. — Pour extrait certifié conforme : Douai, le 12 octobre 1943. Signé : Gérard VERLEY, Avoué. 19.536

Etudes de Me André BAYART, Docteur en Droit, Notaire à Roubaix, 43, rue du Maréchal Foch et de Me Jacques LEFORT, Docteur en Droit, Avoué à Lille, 95, rue Nationale. — **Licitation Dastelain.** VILLE DE WATTRELOS, rue du Gauquier, 85-87. **UNE PROPRIÉTÉ COMPRENANT** : 1º **Une Maison** à mansarde à usage de commerce portant le Nº 87 ; 2º **Une Maison** à mansarde portant le Nº 85, et les fonds et terrain en dépendant. A VENDRE, le lundi 22 novembre 1943, à 15 heures, en l'étude et par le ministère de Me André BAYART Notaire à Roubaix, Nº 43, rue du Maréchal Foch, commis à cet effet. — **AVIS TRÈS IMPORTANT** : Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément aux dispositions de la loi du 16 novembre 1940 pourront être déclarées adjudicataires. Avis est donné qu'un délai d'au moins quinze jours avant la vente est nécessaire pour obtenir ladite autorisation. — **Pour tous renseignements, s'adresser** : 1º à Me André BAYART, Docteur en droit, Notaire à Roubaix, Nº 43, rue du Maréchal Foch, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ; 2º à Me Jacques LEFORT, Docteur en droit, Avoué à Lille, 95, rue Nationale, poursuivant la vente. 15.942

Etude de Me Jacques LEFORT, Docteur en Droit, Avoué à Lille, Nº 95, rue Nationale. — **Licitation Kindt-Lerivière.** — VILLE DE ROUBAIX, rue Vaucanson, Nº 5. **UNE MAISON à usage de commerce et d'habitation.** A VENDRE, le mercredi 17 novembre 1943, à 14 heures, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville (Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avoués). **Mise à prix : 100.000 francs.** — AVIS TRÈS IMPORTANT : Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément aux dispositions de la loi du seize novembre 1940 pourront être déclarées adjudicataires. Avis est donné qu'un délai d'au moins quinze jours avant la vente est nécessaire pour obtenir ladite autorisation. — **S'adresser pour tous renseignements** : 1º au greffe du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où se trouve déposé le cahier des charges ; 2º à Me Jacques LEFORT, Docteur en droit, Avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue Nationale, Nº 95 ; 3º à Me André BAYART, Docteur en droit, Notaire, commis pour la liquidation, demeurant à Roubaix, Nº 43, rue du Maréchal Foch. 13.341

Etude de Me CACHEUX, Avoué à Avesnes. — *VENTE par suite de saisie immobilière d'une MAISON sise à Beugnies*, lieudit « Le Village ». — L'adjudication aura lieu le 19 novembre 1943 à 14 heures par-devant MM. les Président et Juges composant le Tribunal Civil d'Avesnes au Palais de Justice audit Avesnes, salle ordinaire de l'audience des criées. — On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'aux requête, poursuites et diligences de Mme Emilie-Marie LAMBERT, propriétaire, demeurant à Dourlers, veuve de M. Ernest-Fidèle DEHON, agissant tant en sa qualité de commune en biens que comme propriétaire de la moitié des biens dépendant de la communauté d'entre elle et M. Dehon et aussi comme légataire universelle en toute propriété des biens dépendant de la succession de M. Ernest-Fidèle Dehon, son défunt mari, décédé à Dourlers le 1er octobre 1942 aux termes de son testament olographe en date à Dourlers du 13 octobre 1907, déposé au rang des minutes de Me LAMBLAIN, notaire à Dourlers, suivant acte du 15 octobre 1942, ladite dame envoyée en possession de son legs suivant ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal Civil d'Avesnes du 19 octobre 1942, enregistrée ; ayant pour avoué Me CACHEUX. Et suivant procès-verbal en date du 26 mai 1943 enregistré et transcrit au bureau des hypothèques d'Avesnes, le 23 juillet 1943, volume 3, nº 62, il a été procédé à la saisie réelle de l'immeuble ci-après désigné sur M. Emile-Jules WALIERAND, manœuvre spécialisé, demeurant à Soisy-sur-Seine, Quai du Port, 14, chez M. NEVEU, tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de dame Irma MICHAUX, son épouse, ci-après nommée. Mme Irma MICHAUX, épouse de M. Emile-Jules Walierand, avec lequel elle demeura à Soisy-sur-Seine, quai du Port, 14. Que les formalités de publication du cahier des charges ayant été remplies le 8 octobre 1943, le Tribunal par son jugement a fixé l'adjudication de l'immeuble saisi au 19 novembre 1943 à 14 heures ; qu'en conséquence et sur les poursuites de ladite dame veuve Dehon il sera procédé le 19 novembre 1943 à 14 heures à l'audience des criées du Tribunal Civil d'Avesnes au Palais de Justice dudit Avesnes à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit : Commune de BEUGNIES, une *MAISON* sise lieudit « Le Village », construite en pierres et briques, couverte en ardoises et tuiles, composée de deux logements comprenant chacun deux pièces basses, deux pièces hautes, cave, grenier, remise, le tout érigé sur huit ares 20, d'après le cadastre, tenant à la route d'Avesnes à Solre-le-Château, à MM. Bosquet et Beaussart et Caullery ; cette maison est occupée, savoir : le logement gauche gratuitement par Mme Vve Walierand-Debu ; le logement droit par Mme Vve Dussaint, au loyer mensuel de cinquante francs. Sur la *mise-à-prix de vingt-cinq mille francs*, ci : 25.000 fr. Il est en outre déclaré conformément à l'article 696 du Code de Procédure Civile que tous ceux du chef desquels il pourra être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication. — *Nota* : les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoués. — *Autorisation préfectorale* : ne peuvent être déclarées adjudicataires que les personnes munies de l'autorisation préfectorale prévue par la loi. A l'effet de demander cette autorisation les amateurs sont invités à se mettre en rapport avec leur avoué au moins un mois avant la vente. — Pour tous renseignements : s'adresser à Me CACHEUX, avoué poursuivant la vente ou à Me LAMBLAIN, notaire à Dourlers ou encore au Greffe du Tribunal Civil d'Avesnes où est déposé le cahier des charges. — Fait et rédigé par l'avoué soussigné à Avesnes le 13 octobre 1943. (Signé) CACHEUX. — Enregistré en forme. 19.544

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE. Décret Loi du 8 août 1935 *FAILLITE* du sieur Léonce DUCROCQ, ci-devant Cinéma à Sainghin-en-Weppes, actuellement Grand'Place, 9, à La Bassée. — MM. les créanciers sont informés que le Syndic a déposé au Greffe d'Etat des créances vérifiées. Ceux-ci pourront si bon leur semble, pendant trente-huit jours à dater de la présente insertion, formuler des contredits ou des réclamations au Greffe de ce Tribunal, Palais de Justice, à Lille soit par eux-mêmes, soit par mandataire muni d'un pouvoir enregistré, par voie de mention sur l'état. Le failli aura les mêmes droits.

VENTES

BÉTHUNE, *Hôtel des Ventes*, 29, rue Poterne, Tél. 445 : *BEAUX MEUBLES*, superbe chambre à coucher « moderne », en chêne sculpté ; belle salle à manger « Renaissance » avec buffet 8 portes et 8 chaises cuir ; chambre à coucher « Louis XVI » en noyer frisé ; belles garde-robes ; armoires et buffets ; fauteuils ; chaises ; lavabo ; tables de nuit ; matelas laine ; voiture ; chaise et lit d'enfant ; bicyclettes fillettes ; phono et disques ; bel app. de T.S.F. meuble, toutes ondes ; vitrine « Louis XV » ; aspirateur électrique, bon état ; beau tapis laine ; baignoire ; rouche-bouteilles ; cuisinières faïence et émaillées ; poêle « flamand » émaillé ; foyers continu et autres ; vaisselle, vêtements, etc... — *Vente* : lundi 16 octobre à 14 h. 30. *Exposition* : veille et matin de la vente de 9 h. à 12 h. — Au comptant. — L. DUTERAGE.

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Ste-Anne (Tél. 504.03). — Hôtel des ventes de Lille, 2, rue Ste-Anne — **Vente aux enchères : TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES dont quelques œuvres importantes des écoles française et flamande des XVIIe et XVIIIe Siècles, par ou d'après** : « Claude Lorrain », « Nicolas Bercham », Frans Floris », « Pietro Longhi », « Frans Snydars », « Hyacinthe Rigaud », « Teniers le Vieux », « Watteau », « Van de Welde ». — **BOIS SCULPTÉS du Moyen Age et des époques du XVIIe et XVIIIe Siècles.** — **GRAVURES.** — **MEUBLES et OBJETS D'ART anciens et modernes. Pendules anciennes. Faïences et porcelaines anciennes et modernes provenant de collections particulières, etc... le lundi 18 octobre 1943 à 13 h. 30.** — Commissaire-Priseur : Me E. SAUVAGE, 2, rue Ste-Anne (Tél. 504.03). Expert : M. H. DUPONCHEEL, Expert près les Tribunaux, 26 bis, rue Grande Chaussée. **Exposition le dimanche 17 et le lundi 18 de 10 h. à midi. Catalogue sur demande.** E. SAUVAGE. 18100

LA HERNIE

Infirmité dangereuse disparaît progressivement par les nouveaux procédés d'application de M. BOULAUD Directeur Spécialiste du **CENTRE de PROTHÈSE de FRANCE**, 30, rue Saint-Lazare, à PARIS. Pour chaque cas il est prévu une application appropriée, c'est-à-dire : un résultat certain, rapide, durable, et cela sans gêne, sans opération ni perte de temps. **CHUTE DE MATRICE et TOUS ORGANES**, etc... **Conseils techniques et gratuits, de 9 h. à 4 h. à :**

SOURDS

Une récente découverte, basée sur la Physiothérapie des Synergies, appliquée par le **CENTRE de PROTHÈSE de FRANCE**, 30, rue Saint Lazare, à PARIS, permet aux sourds de réaliser leur rêve : **ENTENDRE** et ne plus avoir de **BOURDONNEMENTS.** Cette méthode dont le créateur a retrouvé la **joie d'entendre** après avoir été sourd pendant 40 ans, vous sera présentée gratuitement par **M. BOULAUD** spécialiste-prothétique, **de 9 h. à 4 h., à :**

HESDIN, Dimanche 17 octobre, Hôt. des Flandres, 9 h. à 4 h. — **FRUGES**, Lundi 18 octobre, Hôt. du Cheval Noir, 9 h. à 4 h. — **DESVRES**, Mardi 19 octobre, Hôt. Crétien, rue de la Gare, 9 h. à 4 h. — **AUDRUICQ**, Mercredi 20 oct., Hôt. de la Gare 9 h. à 4 h. ; **WATTEN**, Jeudi 21 oct., Hôt. Rommelaere, 9 h. à 4 h. — **SAINT-OMER**, Vendredi 22 oct., Hôt. de la Ville de Lille, 9 h. à 4 h. — **AIRE-SUR-LA-LYS**, Samedi 23 oct., Hôt. d'Angleterre, 9 h. à 4 h. — **LILLERS**, Dimanche 24 oct., Hôt. du Commerce, 9 h. à 4 h. — **BÉTHUNE**, Lundi 25 oct., Hôt. de la Gare, 9 h. à 4 h. — **BRUAY-EN-ARTOIS**, Mardi 26 oct., Hôtel de la Gare, 9 h. à 4 h. — **LENS**, Mercredi 27 oct., Hôt. Caron, tabac (gare), 9 h. à 4 h. — **HÉNIN-LIÉTARD**, Jeudi 28 oct., Hôt. du Centre, 9 h. à 4 h. — **CARVIN**, Vendredi 29, Hôt. du Cygne, 9 h. à 4 h. — **ARRAS**, Samedi 30, Hôt. Moderne, 9 h. à 4 h. 11236

Imprimerie du Réveil du Nord
Le Gérant : Emile GEST,
186, rue de Paris, LILLE